LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

Rapport d'activité de

Limousin Nature Environnement

pour l'année 2021

Table des matières

Activité militante et participation au débat public.....1

La fédération.....1

La participation aux instances départementales, communales et intercommunales.....2

La participation à France-nature environnement Nouvelle-Aquitaine.....3

La participation aux instances régionales.....3

Les actions militantes.....4

Le projet sentinelles de la nature.....6

Communication externe.....7

Activité nationale.....7

Les locaux de LNE.....7

Bilan activité salariale 2020.....7

Bilan activités pédagogiques 2021.....7

Etudes.....8

Travaux sur la connaissance des bivalves.....9

Les Atlas de biodiversité communales.....9

Espace info-énergie.....10

Cellule d'Assistance Juridique de LNE.....10

1- Contentieux / Pré-contentieux :.....10

2- Développement des liens avec les juridictions judiciaires :.....11

3- Assistance juridique :.....11

Activité militante et participation au débat public.

La fédération

Le fonctionnement de la fédération en 2021 a encore été dégradé par les conditions sanitaires. Les réunions ont largement eu recours aux moyens informatique. Par contre, on constate, par le mélange des réunions en présentiel et à distance, que cela permet de réunir plus de personnes pour les conseils d'administration, permettant la présence – virtuelle- de personnes habitant loin de Limoges. C'est probablement une évolution durable.

Six associations nous ont rejoint :

- l'association BSP qui défend l'idée d'un Tram-train valorisant l'étoile ferroviaire autour de Limoges
- l'association Chauffaille autrement créée sur la commune de Coussac Bonneval où un parc d'attraction géant est envisagé.
- la société entomologique du Limousin
- la société mycologique du Limousin
- l'association Haut Cher et Combraille
- l'association de défense de l'environnement et de préservation du patrimoine de la Haute vallée de l'Isle , créée en avril 2021 à cause d'un projet de plantation d'un verger de pommiers en culture intensive.

Par contre, Guéret environnement et ADN nous ont quitté et Tout d'images n'a plus d'activité.

LNE compte donc 46 associations adhérentes directes pour l'année 2021.

Et pour donner une idée du travail institutionnel associatif :

- 12 réunions de bureau de LNE,
- 4 réunions de Conseil d'administration

Rappelons que derrière cette part d'actions et de participation à des actions et de réunions, il y a un gros travail de préparation, de synthèse, d'échange de messages mail ou téléphonique représentant un temps important passé à faire vivre la fédération.

LNE adhère, pour l'année 2021, à

- ✗ Graine Nouvelle-Aquitaine, fédération de l'éducation à l'environnement
- ✗ Atmo Nouvelle Aquitaine,
- ✗ Agence Régionale de la Biodiversité NA,
- ✗ Association Batiment25 (projet de tiers-lieu à l'ancienne Marceau à Limoges)
- ✗ Urgence POLT,
- ✗ CENNA (conservatoire des espaces naturels)
- ✗ Alternatiba Limousin
- ✗ le Mouvement associatif

La participation aux instances départementales, communales et intercommunales

LNE, agrée au titre de l'environnement et habilitée à participer au débat environnemental est sollicitée pour de nombreuses commissions. Avec ses associations, elle y porte une vision de la nature et de l'organisation de notre société que personne d'autre ne défend.

- les CODERST Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.
- les CSS, Commissions de suivi de site sur les déchets ou les installations classées, en notant qu'elles sont réunies bien moins souvent que ce qu'il faudrait légalement.
- les CLE Commissions locales de l'eau
- les CDPENAF, Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, presque une réunion par mois en Haute-Vienne
- les CDCFS Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage
- les commissions départementales d'orientation agricoles (CDOA)
- les commissions départementales de la nature des sites et des paysages (CDNPS)

– la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN)
– les comités des usagers du SYDED et de Limoges métropole
– copil de la tourbière des Dauges et de

A noter que lne a participé directement aussi au pôle énergie en Creuse , au bureau du Sage Creuse (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et celui du Sage Cher amont.

On doit cependant noter que la défense de l'environnement n'est pas la préoccupation principale lors de ces réunions et la représentation des associations est faible. Les décisions prises ne reprennent pratiquement jamais nos positions, ce qui amène parfois à s'interroger sur l'intérêt de participer à toutes ces instances.

En Corrèze, c'est Corrèze environnement qui participe aux commissions départementales. En Creuse, FNE Creuse pourra y participer lorsqu 'elle aura obtenue l'agrément au titre de l'environnement.

– LNE est aussi sollicitée pour son expertise, par exemple à la demande du SABV (Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne) pour définir sa stratégie d'adaptation au changement climatique ou bien par la communauté de communes Elan ou celle de Nontron, toujours sur ce thème du changement climatique.

La participation à France-nature environnement Nouvelle-Aquitaine

Nous sommes très présents dans la confédération crée il y a 7 ans déjà et qui s'est réunie 5 fois pour des conseils d'administration et l'assemblée générale, dont une seule fois en présentiel à Limoges en septembre. Les représentants de LNE sont Michel Galliot – trésorier de FNENA-, Cathy Mazerm - vice-présidente- et Michel Teissier. Cathy Mazerm y est référente de la confédération sur l'éducation à l'environnement et sur l'économie circulaire et les déchets et Michel Teissier sur la méthanisation.

Au titre de FNE NA, nous avons participé aux réunions de la commission régionale régional forêt bois avec Michel Galliot. Sylvie Chatelus, membre du bureau de LNE représente FNE NA au conseil d'administration du conservatoire des espaces naturels. Michel Teissier représente la confédération au COPTEC, conseil permanent pour la transition énergétique et le climat. Michel Galliot siège à la CRAEC Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique

Jean-Jacques Rabache est membre du réseau des directeurs et David Naudon du réseau biodiversité.

La participation aux instances régionales

La taille de cette région amène à un partage des participations avec nos fédérations homologues de Poitou-Charentes et d'Aquitaine. LNE a participé

– à ATMO Nouvelle-Aquitaine , membre du conseil d'administration
– à l'ARB, Agence de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine où LNE est membre du conseil d'administration
– à la commission régionale pour la Biodivesité (CRB) où LNE dispose de 4 sièges.
– Ludovic Jomier a assuré la représentation de LNE au CESER (Conseil économique social et environnemental régional) jusqu'en septembre 2021 puis par Geneviève Albert-Roulhac. Cet engagement au CESER est un engagement fort mais facilité par un collège associatif très dynamique. Nos représentants ont permis le réalisation de plusieurs rapports de ce conseil.

Les actions militantes

Quelques exemples des actions en 2021 :

- Les marches pour le climat : LNE a participé à l'organisation de ces marches en mars et en septembre (plusieurs milliers de marcheurs à chaque fois).
- La tenue d'un stand au Forum des associations de la Ville de Limoges
- LNE a coorganisé avec SRL et Briance Environnement une conférence sur l'eau, le 20 septembre, animée par un spécialiste de l'OFB.
- LNE a été partenaire du festival de film écologie « Horizon vert » au mois de septembre et a animé plusieurs débats d'après-film.,

projet de tiers lieu à l'ancienne caserne Marceau de Limoges

LNE a suivi ce dossier dès son émergence pour y proposer l'idée d'une maison du climat et son président s'est investi dans le bureau de l'association Batiment25, porteuse du projet. . Ce projet mélangeait des initiatives de l'économie sociale et solidaire, de la culture (musiques actuelles, audio-visuel) et de l'environnement, ce qui paraissait particulièrement intéressant. Malheureusement sans la création d'une salle de diffusion suffisamment grande, le pôle culture s'en est retiré et comme le projet de maison du climat n'a pas reçu de soutien de Limoges Métropole, malgré l'inscription de ce projet dans son PCAET, l'aspect environnement est également abandonné. LNE s'est retiré de la gouvernance de ce projet à la fin de l'année.

Les assises régionales de la biodiversité

LNE et ses associations se sont fortement investies pour ces assises organisées en septembre 2021 par l'Agence régionale pour la biodiversité Nouvelle-Aquitaine. 8 manifestations ont été organisées le samedi 25 septembre, assurant la réussite de cette opération pour le Limousin.

Objectif COP 26 EN TERRITOIRE LIMOUSIN

De septembre à décembre 2021, Limousin Nature Environnement a participé à l'opération Objectif COP 26 portée par Récréasciences. En coordination avec d'autres acteurs, l'Espace Mendès France, le Rectorat Académie de Limoges, l'Université de Limoges, le Pacte Mondial des Jeunes Pour le Climat (GYPC) et l'Association des Professeurs de Biologie et de Géologie du Limousin (APBG), plus de 10 manifestations ont été organisées en Limousin tout au long de l'année 2021 pour faire comprendre au plus grand nombre l'importance des enjeux de la COP 26. 4 temps forts ont été programmés à destination des lycéens, étudiants, associations et grand public avec la journée "Justice climatique", la Mini COP 26, l'afterwork "l'Homme face au climat" ainsi qu'un cycle de rencontres avec des experts sur le climat et la biodiversité.

La Mini COP 26 a été un évènement porteur pour les lycéens. Elle a été réalisée sous la forme d'un jeu de rôle avec un accompagnement par des bénévoles, M.GALLIOT pour LNE, Ch.GADY et S.CHATELUS pour l'APBG et Y.PETIT pour Alternatiba . C'est au total 90 élèves de classes de premières et de terminales de 3 Lycées des 3 départements du Limousin (P.Eluard à Saint Junien, P.

Bourdan à Guéret, et Edmond Perrier à Tulle) qui ont participé à cet évènement, avec l'implication d'enseignants d'histoire-géographie et de SVT.

Chaque lycée partenaire a représenté 3 pays, un pays développé, un pays émergent et un pays en développement, soit .9 pays. C'est lors d'un mini-sommet organisé le 16 novembre que les « diplomates » ont été amenés à présenter les points de vue et les différentes préoccupations du pays qu'ils représentaient et qu'ils ont également proposé des solutions et des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique. Pendant les débats, deux « experts » (une étudiante de l'ENSIL, membre d'ingénieurs sans frontières et le président de Campus à Cultiver, association d'étudiants) sont intervenus pour apporter un éclairage sur l'énergie et sur l'agriculture.

Pour ces lycéens cet évènement fut à la fois un exercice d'expression orale, d'argumentation, de formalisation, de conviction mais aussi d'écoute, de compréhension des enjeux à l'œuvre et d'échanges avec des débats criants de vérité et des polémiques qui ont bien reflétés les difficultés d'aboutir à un accord universel sur le changement climatique. Cette initiative originale a démontré que les jeunes sont les meilleurs ambassadeurs du développement durable, preuve de leur maturité et gage pour l'avenir de leur engagement civique.

Projet d'autoroute A147

Réclamé avec insistance par la chambre de commerce et d'industrie de Limoges, ce projet a fait l'objet d'une étude préalable , dont LNE a pu avoir connaissance après avoir saisi la commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Ce projet d'autoroute à péage sera soumis à une consultation préalable au début de 2022 mais, dès octobre, LNE a rencontré les garants désignés pour cette concertation , avec la Coordination des riverains impactés (CRI). Ce projet va à l'encontre des préconisations sur les luttes contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

le SNU

LNE a été sollicitée pour assurer la partie développement durable du Service national universel (SNU) qui réunit des jeunes volontaires pour un stage de deux semaines. Cela s'est fait en deux temps : un premier en salle, assuré par Marcel Bayle, un deuxième au lac de Saint Pardoux avec Michel Galliot et des bénévoles d'Alternatiba, av ec des animations ludiques autour de l'eau et de la Fresque du climat. Tout s'est très bien passé, et nous sommes sollicités pour deux stages en 2022.

Les stages de citoyenneté

LNE a signé une convention avec le ministère de la justice et l'Office français pour la biodiversité (OFB) pour organiser des stages de citoyenneté spécifiques aux auteurs d'infraction environnementale. Ces stages de citoyenneté spécifiques s'inscrivent dans une ambition de justice de proximité, priorité nationale, et de développement des réponses pénales alternatives pédagogiques et le parquet de Limoges a souhaité pouvoir apporter une réponse pénale proportionnelle aux impacts environnementaux de l'infraction et adaptée à la personnalité de l'auteur. Au programme de ce stage : connaissance et fragilité de la biodiversité et du climat (par LNE), le droit de l'environnement (par SRL), la police de l'environnement (par l'OFB). Un premier stage s'est tenu en octobre sur le site du centre nature la Loutre à Verneuil sur Vienne. Cette convention, est est largement due à l'agrément de SRL au titre du ministère de la justice.

LNE et la nouvelle charte Forestière de Territoire du plateau de Millevache.

Depuis 2012, le Parc Naturel Régional du plateau de Millevache porte un programme d'actions qui définissent une ambition commune pour la forêt, définie dans une charte Forestière de Territoire. Ce programme est établi pour 5 ans ; le deuxième vient de se terminer, et 2021 a été dédiée à la réflexion entre les différents acteurs concernés. Plusieurs ateliers ont ainsi abordé :

-les pratiques forestières prenant en compte la biodiversité,
-le risque climatique,
-les attentes sociétales vis à vis de la forêt,
-la valorisation des produits bois.

Ces ateliers ont mobilisé 110 structures concernées , dont LNE. Le projet de charte comporte ainsi 27 actions, réparties entre quatre enjeux. La Charte 2022 devrait être signée par les différents acteurs concernés le 26 avril prochain.

LNE a soutenu la démarche dans son ensemble, et pourrait s'associer à certaines des actions (formation et découverte de la nature, activités de pleine nature…) . LNE sera donc naturellement signataire de cette charte.

Education à l'environnement eco ecole - label e3D

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable a toujours été l'axe structurant de Limousin Nature Environnement, notamment autour du centre nature et de l'équipe salariée. LNE adhère à GRAINE Nouvelle aquitaine (groupe régional des acteurs de l'EEDD).

LNE participe à la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) des établissements scolaires du Limousin aux côtés du rectorat.

LNE accompagne aussi le dispositif Eco-école, qui est la version française **d'Eco-Schools, programme international d'éducation au développement durable (EDD),** développé par la Foundation for Environmental Education. Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur **la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire** (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également **du territoire** (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.).

L'éducation se conjugue aussi sous forme de formations. LNE en a organisé 5 à l'automne 2021, sur le changement climatique, l'accès à l'information environnementale, la pollution lumineuse, l'eau, la protection des chemins ruraux. L'organisation de ces formations est financée par une aide du Fond de développement de la vie associative (FDVA)

Conférence sur l'énergie à Guéret

A la demande de FNE Creuse, LNE a assuré une conférence intitulée « Quelles transitions énergétiques ferons-vous demain? » le 18 septembre à Guéret. Avec la participation des associations Alder Climat-énergie et Véli-vélo, cette conférence a permis de donner des éléments pour mieux comprendre les enjeux énergétiques et climatiques à venir. Le public est resté attentif et le débat a été riche, parfois un peu vif.

Le projet sentinelles de la nature

Il s'agit d'un site internet où n'importe qui peut signaler une atteinte à l'environnement ou au contraire une action favorable à l'environnement. Un suivi est réalisé par les salariés ou les bénévoles de LNE et de ses associations. Ce suivi va de la simple transmission de la marche à suivre pour résoudre cette atteinte à l'environnement à la prise en charge d'une action par la fédération, pour les cas les plus significatifs.

Ce projet a été étendu en 2021 à toute la Nouvelle-Aquitaine sous le pilotage de FNENA. Au niveau national, le projet profite d'un coup d'accélérateur de la part de FNE qui a reçu le soutien de l'OFB.

Il y a eu 17 signalements en Creuse, 21 en Corrèze et 12 en Haute-Vienne. Les dépôts de déchets en dehors des emplacements autorisée en sont les plus nombreux.

Communication externe

Le site internet www.lne-asso.fr a été visité 11351 fois, et 30545 pages ont été visualisées. C'est un peu mieux qu'en 2020 Les pages les plus consultées sont les pages « activités et sorties » et « nous connaître » .

La page Facebook est suivie par 2600 personnes. https://www.facebook.com/Limousin-Nature-Environennement-195393110544031

La lettre info est réalisée tous les mois et envoyée à 220 personnes. Elle est disponible sur le site internet à la page http://www.lne-asso.fr/publications/ .

Activité nationale

LNE n'est plus membre de FNE. Elle reste association par le biais de FNE Nouvelle-Aquitaine.

Antoine Gatet, administrateur de LNE au titre de SRL Sources et rivières du Limousin, est membre du conseil d'administration de FNE et participe activement au réseau juridique de FNE. Il est également porte-parole de FNE.

Les locaux de LNE

Les locaux du centre nature la Loutre, à Verneuil sur Vienne nous sont confiés par le Département de la Haute-Vienne. En 2021, le Conseil Départemental a financé la réfection de la toiture et de l'isolation, dont le changement des portes. Le confort de travail des salariés est nettement amélioré.

Bilan activité salariale 2021

Au 31 décembre 2021, l'équipe salariale de LNE est composée de 9 personnes : un directeur, une responsable administrative et financière, quatre animateurs, un chargé de mission études, un chargé de la vie associative et une assistante PAO.

Bilan activités pédagogiques 2021

Fortement impactée cette année encore par la crise sanitaire dans le déroulement du programme d'animation et par la perte d'un ETP sur la mission « Info Energie », l'année 2021 note cependant une fréquentation en légère hausse (+7 %) du public par rapport à 2020. Nous avons pu intervenir dans les établissements scolaire qui sont restés ouverts cette année mais n'avons pas pu intervenir, organiser des évènements et accueillir les groupes d'adultes en raison des contraintes liées à l'accueil du publics. Nous avons pu maintenir des actions de formations grâce à la visio-conférence. Nous pouvons noter qu'**environ 9600** personnes ont été sensibilisées à la protection de l'environnement lors de différentes animations réalisées directement par Limousin Nature Environnement.

Thématique Eco-citoyenne. Cette thématique regroupe les actions qui ont pour principal objectif de donner des clés comportementales pour avoir un mode de vie « durable ».

C'est dans ce cadre que ***la plateforme de la rénovation énergétique*** a permis de renseigner **1500 familles** sur les économies d'énergies dans leur habitation et de développer des actions d'animation pour environ **800** personnes (thermographies ; ateliers, conférences écogestes, chroniques télé …).

Lors d'animations et conférences sur ***l'écocitoyenneté***, **1300 personnes** ont été sensibilisées par les animations écocitoyennes qui traitent de la qualité de l'eau et de l'air, de la gestion des déchets, de l'alimentation, du changement climatique et du concept de développement durable. Les interventions dans les écoles de **Limoges Métropole** sur la réduction des déchets et le tri ont pu ponctuellement être faites, entre la fin des travaux de restructuration du centre et les procédures liées à la COVD19. Environ **1000 enfants** en ont bénéficié.
L'opération **Objectif *Zéro pesticide dans nos villes et villages*** concentrée comme l'an passé sur le territoire Monts et Barrage grâce au programme LEADER a permis de communiquer sur les pratiques alternatives par des animations auprès de plus de **300 personnes.**

La thématique relation Homme /Nature permet cette fois d'attirer l'attention sur le lien entre la nature et notre mode de vie**.**

Animations scolaires et grand public **: 3400 personnes** ont eu des sorties natures et des actions pédagogiques (parfois à distance !) pour sensibiliser à la *valeur patrimoniale de la nature et à la protection des milieux naturels* en participant aux sorties sur le domaine des Vaseix et dans la nature autour des écoles et dans la commune

Seulement 2 séances ***Dimanches nature*** cette année ont accueilli **70 personnes**

Les ***animations itinérantes en milieu rural***, bien que réduites dans leur programmation, visent à faire découvrir la biodiversité ordinaire locale aux enfants et adultes des communes rurales. **645 personnes** ont été sensibilisées aux champignons, fleurs et milieux naturels de leurs communes ainsi qu'à la biodiversité communale.

Animation du Contrat Territorial Milieu Aquatique Sources en Action 12 animations pour **130 personnes** participants. A noter cet année l'ouverture de cette animation à des associations de randonneurs.

Accueil de Loisirs

Cette année, **105** enfants différents représentant **521 journées/enfants** ont participé à l'***Accueil de Loisirs sans Hébergement*** durant les deux séjours organisés durant les vacances d'été et d'Automne.

Etudes

Le travail d'animation du projet **d'actualisation des ZNIEFF** limousines en partenariat avec le CNBMC a continué avec l'entrée du FEDER comme financeur et se poursuivra jusqu'en 2024. La description détaillée de ce projet a été présentée dans le compte rendu d'activité de 2020.

Travaux sur la connaissance des bivalves

Dans le cadre du ***Plan Régional « Moule perlière*** » Margaritifera margaritifera de nombreuses actions ont contribué à la préservation de cette espèces d'intérêt communautaire.

- Recueil cartographique sur les cours d'eau de Nouvelle Aquitaine des données de Mulette perlière et de Mulette épaisse.
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques des mollusques de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (DHFF) dans les départements du Limousin.
- Suivis scientifiques des mollusques de la DHFF dans les départements 87, 23, 19 de la Nouvelle-Aquitaine. Amélioration des connaissances scientifiques sur les mollusques bivalves de la DHFF. BILAN 2021-2022
- Etude des populations de Moules perlières Margaritifera margaritifera présentes à l'aval des ouvrages d'EDF sur le TAURION et la VIENNE.
- Suivi de la Moule perlière, actions de préservation de l'espèce et de son habitat dans le cadre du Contrat territorial du Chavanon
- Bilan annuel de gestion 2021 des parcelles soumises à la compensation au niveaubarreau routier «RD9 »Chanteix, Saint-Pardoux-l'Ortigier, Saint-Germain-Les-Vergnes (Corrèze).
- Evaluation du programme d'actions 2017-2021 et mise à jour du plan de gestion des parcelles soumises à la compensation au niveau du barreau routier « RD9 ».
- Remise de plusieurs avis techniques dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de la Mulette perlière en Nouvelle Aquitaine. L'objectif est de répondre aux demandes de porteurs de projets afin qu'ils puissent prendre en compte les enjeux "bivalves" dans leur projets d'aménagements.
- Etude préalable à la mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope sur le cours d'eau « Ruisseau de Feyt » en Corrèze (19)

Les Atlas de biodiversité communales

Epidor, établissement public qui gère la rivière Dordogne a impulsé des Atlas de biodiversité communale sur 4 communes Argentat, Florac, Carsac-Aillac et Saint Avit-Saint Nazaire, et LNE a été choisie après appel d'offre pour gérer ces 4 ABC . Ce sont des communes plutôt sensibilisées à l'environnement mais le changement des équipes municipales a ralenti les projets avec des élus moins motivés, de plus dans une période de restrictions sanitaires. Comme il est nécessaire d'avoir des données naturalistes, majoritairement collectées par les associations, celles-ci ont été sollicitées pour alimenter l'inventaire de l'existant. Cela permet de faire ressortir les espèces patrimoniales et les espaces sensibles et les aires protégées de chaque commune.

Sur Argentat, en partant de seulement 148 données publiques sur la faune, l'ABC en a capitalisé 9138, avec l'aide des naturalistes locaux, montrant la présence de 45 espèces menacées d'après le classement de l'UICN. L'ABC a fait ressortir l'état déplorable des espèces aquatiques dans la Dordogne. Des fiches ont été faites par espèces sensibles pour informer la

population. De plus, 10 fiches actions ont été réalisées pour le conseil municipal par exemple pour acheter des espaces, replanter des arbres etc.….Un point très important de cette démarche des ABC c'est l'animation vers la population, la sensibilisation et l'éducation à la biodiversité en espérant que cette cela créé une dynamique citoyenne et associative qui se prolongera dans le temps.

Espace info-énergie

La loi énergie de 2015 a créé les plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE), portées par les EPCI avec le soutien financier des régions. Ces PTRE remplacent les espaces info-énergie à partie de 2021.

Chaque EPCI peut construire la sienne. Limoges Métropole s'y est lancé et l'a ouverte en 2020. Pour les EPCI de taille plus faible la mise en place est plus compliquée, en particulier si cela ne justifie pas un emploi d'un spécialiste.

En Haute Vienne où les Communautés de communes Porte Océane du Limousin, Ouest Limousin, Val de Vienne, Pays de Nexon Monts de Chalus , Pays de St Yrieix, Briance Sud Haute-, Vienne, Briance Combade, Elan Limousin Avenir Nature, Haut Limousin en Marche, Noblat, Gartempe-St- Pardoux.se sont associées. LNE les a accompagnées pour définir leur *plateforme de la rénovation énergétique* et, pour 2021, LNE a été mandaté pour continuer à assurer le conseil info-énergie sur leur territoire, avec un financement de la Région.

Pour 2022, la plateforme sera totalement opérationnelle ce qui met un point final à l'action de l'espace Info-énergie de LNE. Une page se tourne après plus de 12 ans d'existence de ce service.

Cellule d'Assistance Juridique de LNE

Cette cellule est commune avec Sources et Rivières du Limousin qui est agréée par le Ministère de la Justice depuis le 12 novembre 2014.

Résumé du bilan d'activité pour l'année 2021.

1- Contentieux / Pré-contentieux :

- **Dossier Usine à Pellets torréfiés de Bugeat (19) : victoire et fin du dossier**

Recours avec Non à la Montagne Pellets et Corrèze Environnement l'autorisation d'exploitation d'une unité de torréfaction et de pelletisation de plaquettes forestières. Représentation à l'audience du tribunal administratif de Limoges du 25 janvier 2021. Victoire : annulation de l'autorisation prononcée par le Tribunal Administratif de Limoges le 25 février 2021.

- **Dossier destruction espèces protégées (tortues cistude) à Verneuil Moutiers :**

Constitution de partie civile à l'audience pénale pour le GMHL. Relaxe en première instance, formation d'un appel.

- **Dossier de destruction de tourbière en site Natura2000** abritant plusieurs espèces protégées . Commune de Gentioux-Pigerolles. Constitution de partie civile du GMHL. Condamnation pénale prononcée, avec obligation de remise en état pour le 31 décembre 2021.
- **Dossier de destruction d'habitat d'espèce protégée** (en particulier moule perlière) en site Natura2000, à St Dizier Leyrenne en 2016. Condamnation pénale, remise en état ordonnée et préjudice du GMHL réparé. Appel formé. Appel incident des associations.
- **Dossier coupe rase à proximité immédiate de la réserve naturelle nationale de la Tourbière des Dauges** et en Espace Boisé à Conserver. Plainte pour l'associations APPA pour la destruction d'habitats naturels et d'espèces protégées, en site natura2000,

- Dossier de l'absence de mise en œuvre de mesures de **compensation à la destruction de zones humides par le Conseil départemental de la Creuse** sur deux projets routiers. Accompagnement de FNE23. Obtention d'un premier arrêté de mise en demeure.
- Accompagnement de FNE23 sur la stratégie contentieuse possible face à l'arrêté portant enregistrement d'un **élevage de porcs de 1109 aeq sur la commune de Tercillat**.

2- Développement des liens avec les juridictions judiciaires :

- **Convention avec le Parquet de Limoges engageant LNE comme partie prenante des stages de citoyenneté :**

Arrivée fin 2020 d'un nouveau substitut du Procureur de la République en charge de l'environnement à Limoges : rencontres et mise en place d'une convention avec LNE pour l'organisation de stages de citoyenneté. Couverture presse et premier stage organisé le 20 octobre 2021.

Haute-Vienne → L'actu

ENVIRONNEMENT ■ Convention signée entre la justice, l'Office de la biodiversité et Limousin nature environnement

La justice dit désormais le droit en vert

Plainte après la découverte d'une bouille "radioactive"

- Coordination de la contribution des associations agréées pour la protection de l'environnement du mouvement FNE du ressort de la Cour d'Appel de Limoges, sur la **politique pénale environnementale des parquets**. Adressée au Procureur Général.

- Relations régulières avec le **substitut du procureur en charge des dossiers environnement du Parquet de Limoges**, sur les plaintes déposées et dossiers en cours.

3- Assistance juridique :

- **Droit d'association :**

❖ Gestion du plaidoyer autour des dérives de la **cellule de gendarmerie DEMETER**, suite au dossier des serres à tomates en Corrèze.
❖ Accompagnement de **l'association Non à la Montagne Pellets** pour l'évolution de l'association vers une association d'acquisition et de gestion de forêts sur le plateau de Millevaches.
❖ Conseils des associations pour l'organisation de leurs AG en période de confinement et de **crise COVID19**.

- **Démocratie environnementale :**

❖ CODERST 87 plans d'eau : participation aux réunions du CODERST restreint jusqu'à sa suppression dénoncée.
❖ CODERST 87/19/23 : actions ponctuelles sur des dossiers présentés en CODERST. A la demande des représentants associatifs en CODERST.
❖ Commission de recrutement des commissaires enquêtrices et commissaires enquêteurs de la Creuse : participation à la commission de recrutement.
❖ Dossier agrandissement de la ZAC de la Croisière (23) : accompagnement des associations ZRAD et GMHL sur le dossier.

- **Application du droit** :

❖ Courriers auprès des Préfets de la Corrèze et de la Creuse demandant l'abrogation des décisions d'approbation des chartes départementales permettant l'épandage des pesticides à proximité des habitations **(« chartes riverains »).**
❖ Coordination du courrier commun au Préfet de la Haute-Vienne des associations de Haute-Vienne contre l'éditorial du président de la **coordination rurale 87** employant des termes très violents envers les associations et annonçant une campagne d'affichage illégal. Résultat : la campagne d'affichage n'a pas eu lieu.

4- Formations :

- Formation LNE **« Le droit d'accès à l'information en matière d'environnement** », centre nature La Loutre, 11 septembre 2021. Dans le cadre des formations à destination des sentinelles de la nature.
- Formation FNE-NA sentinelles de la nature. **« Les atteintes à l'environnement en pratique** : pollution de cours d'eau, destruction de milieux naturels, abandon de déchets, atteintes aux espèces et habitats, circulation motorisée dans les espaces naturels. 15 octobre 2021.
- Formation FNE – FNE NA : « **Eviter – Réduire – Compenser (ERC) : analyser la pleine application de la séquences** ». Angoulême, 24 juin 2021. Formation du réseau biodiversité de FNE .
-

5- Activités pour la confédération FNE Nouvelle Aquitaine :

- La cellule juridique est intervenue en soutien à la confédération FNE-Nouvelle-Aquitaine sur plusieurs de ses actions.